

5.9

Gouvernement du Québec  
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Ministre responsable du Centre-du-Québec  
Député de Lotbinière-Frontenac

Québec, le 5 mars 2015

Monsieur André Gibeau  
Vice-président  
Monsieur Jean-François Champoux  
Administrateur  
9308-3517 Québec inc.  
270, rue des Aulnaies  
Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

Messieurs,

Je donne suite à la lettre que vous avez adressée le 3 mars 2015 à M. Daniel Soulières, chef de l'Unité de gestion des ressources naturelles de Laval-Lanaudière.

Dans cette lettre, la société 9308-3517 Québec inc. (la Société) demande un délai additionnel de 30 jours pour déposer les documents prouvant l'obtention du financement nécessaire à la réalisation du plan d'affaires élaboré dans le cadre du projet d'acquisition et de redémarrage de l'usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints. Le dépôt de ces documents est l'une des conditions nécessaires à l'octroi d'une garantie d'approvisionnement portant sur un volume de 126 350 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes pour approvisionner cette scierie.

J'accepte d'accorder à la Société le délai additionnel de 30 jours demandé. La Société devra donc déposer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, au plus tard le 10 avril 2015, les documents confirmant l'obtention du financement nécessaire à la réalisation de son plan d'affaires. Prenez note qu'il s'agit du dernier délai que j'accorderai pour vous permettre de démontrer l'obtention du financement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Lessard